

PANEL DES DEMANDEURS 2008

INTENTIONS DE DEPOT DE DEMANDES AUPRES DE L'OFFICE EUROPEEN DES BREVETS ET D'AUTRES OFFICES

Munich, avril 2009

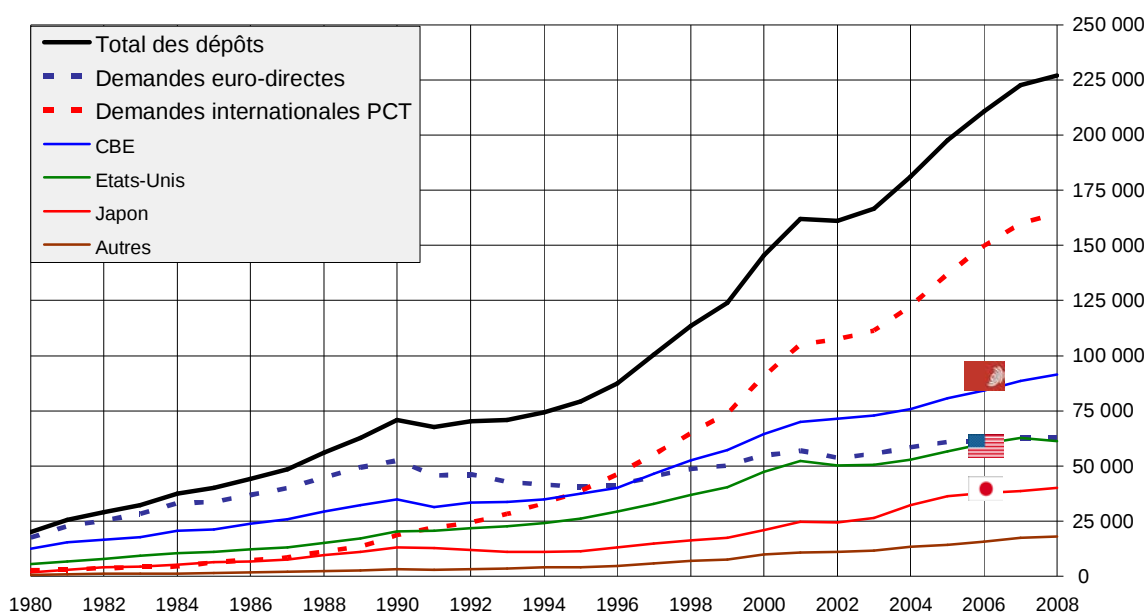
Commentaire de l'Office européen des brevets

L'OEB effectue chaque année une enquête relative aux intentions de dépôt des demandeurs de brevet européen. Le présent rapport concerne l'enquête réalisée pendant l'été 2008 par la société spécialisée en recherche commerciale, Synovate.

L'objectif principal de l'enquête consiste à fournir des informations sur l'évolution probable des dépôts, dans l'optique de l'exercice prévisionnel annuel de l'OEB exploité pour la planification du budget. Comme toujours, le panel des demandeurs était constitué d'un grand groupe de quelque 400 individus parmi nos clients les plus importants et d'un groupe aléatoire de quelque 2 000 demandeurs choisis au hasard parmi la population générale, la méthode d'échantillonnage appliquée sélectionnant de préférence des demandeurs plus importants. Un recoupement significatif est constaté entre le grand groupe et le groupe aléatoire.¹

Le nombre de dépôts auprès de l'Office européen des brevets a augmenté en 2008 à un rythme légèrement plus faible que précédemment.

Nombre total de dépôts de brevets européens



Le rapport souligne les principaux résultats dans la première partie et fournit des informations plus précises en annexes. Les principales prévisions portent sur les demandes européennes directes (Euro-direct), les demandes PCT dans la phase internationale (PCT-IP) et les demandes Euro-PCT dans la phase régionale (Euro-PCT-RP). Les résultats actuels sont alors évalués par rapport aux résultats d'enquêtes précédentes. Les annexes de la présente enquête proposent une description de la méthodologie de l'enquête et des taux de réponses, un ensemble d'observations de la part des participants, des tableaux détaillés de résultats de prévision et une description des profils des participants qui ont répondu. Viennent ensuite des analyses des budgets R&D, ainsi que les effets que l'évolution hypothétique des taxes aura sur le mode de dépôt des

¹ En 2007, l'enquête incluait un petit groupe. Cela n'a pas été renouvelé en 2008.

demandeurs et les effets des modifications des dispositions en vigueur (CBE 2000, Accord de Londres).

L'enquête porte sur les intentions de dépôt pour trois années (lors de cet exercice : 2008, 2009 et 2010). Le jeu de prévisions identifié dans le rapport comme étant le plus approprié figure dans le Tableau 10. Des facteurs de correction sont ensuite intégrés qui compensent le nombre de demandeurs précédents qui peuvent se retirer du système, ainsi que le nombre de nouveaux demandeurs qui peuvent se présenter au cours des années sur lesquelles portent les prévisions. Comme d'habitude, les résultats sont analysés par groupes (grand et aléatoire) selon plusieurs ventilations. Les ventilations techniques sont examinées non seulement au niveau des 14 clusters joints de l'OEB (comme dans les enquêtes précédentes) mais également à présent selon un groupe plus gérable de 5 méga clusters (groupe de clusters joints). Chaque ventilation produit des prévisions légèrement différentes. En principe, la prévision d'un scénario optimal est obtenue à partir du groupe aléatoire en trouvant la méthode qui donne le plus faible écart en pourcentage entre le seuil de confiance de 95 % et la prévision centrale concernant les dépôts en 2008. Comme chaque année depuis 2005, le scénario sélectionné cette fois a été choisi en négligeant les zones de résidence des demandeurs enquêtés.

Bien que moins objective, il existe une autre manière de classer les scénarios dans le groupe aléatoire : prendre en compte, non seulement l'écart en pourcentage, mais aussi la proximité de la prévision centrale pour 2008 avec le nombre observé de dépôts pour cette année-là tel que nous le connaissons actuellement. On peut faire une observation intéressante : l'analyse qui ne tient pas compte des zones résidentielles et qui inclut un facteur de correction n'est pas si performante que cela pour prévoir ce qui s'est réellement passé en 2008. On obtient en moyenne un meilleur résultat au niveau des classements des enquêtes 2007 et 2008 par l'analyse qui inclut les zones résidentielles mais rassemble les zones Autres avec les demandeurs CBE (**Tableau 16**). Cela donne pour 2009 et 2010 des prévisions de dépôts quelque peu inférieures aux chiffres obtenus par le scénario sélectionné. Autre observation intéressante : les prévisions pour le grand groupe (Section 4.2) sont aussi globalement plutôt inférieures aux prévisions issues du groupe aléatoire. Dans une certaine mesure, c'est normal : les sociétés du grand groupe n'ont peut-être pas besoin d'augmenter beaucoup leurs dépôts de brevets, mais il peut s'agir aussi d'une politique à plus long terme des sociétés du grand groupe qui consiste à se concentrer sur la qualité plutôt que sur la quantité des demandes. C'est ce que montre d'une certaine manière le Tableau 70 où l'on constate que les dépenses moyennes consacrées à la recherche et au développement (R&D) par premier dépôt de brevet sont plus importantes dans les sociétés du grand groupe que dans les sociétés du groupe aléatoire. Il faut souligner que les autres méthodes de prévision des dépôts tablent toujours sur une évolution positive des dépôts de brevets en 2009 et 2010, mais à un taux de croissance un peu ralenti.

Hormis les considérations de méthode ci-dessus, il est clair que le mode de dépôt et le vécu des demandeurs en matière de dépôts ont peut-être changé depuis qu'a commencé la phase majeure de la crise financière internationale à la fin de l'année 2008. Une brève enquête de suivi a été menée par téléphone dans la semaine du 12 janvier 2009. Synovate a obtenu 56 réponses de demandeurs précédents du groupe aléatoire, résidant dans la zone des offices de la coopération tripartite.

Cette enquête de suivi amène des commentaires intéressants au niveau des conséquences de la récession apparente sur la R&D et la délivrance des brevets. Selon 56 % des personnes enquêtées, si l'on faisait actuellement une prévision du total des

dépôts (Euro-direct + PCT-IP), ce total serait identique ou légèrement supérieur au chiffre que ces personnes ont donné pour l'enquête précédente, pour 33 % d'entre elles, ce chiffre serait légèrement inférieur et pour 11 % d'entre elles, très nettement inférieur. A partir des estimations quantitatives de dépôts qui ont été données, on a fait une analyse comparative de l'enquête initiale et de l'enquête de suivi portant uniquement sur les personnes ayant participé à la nouvelle enquête. D'après le tableau suivant, les variations brutes estimées (Indice Q et Indice composite) sont équivalentes à celles de l'enquête principale.

Enquête :	Été 2008			Jan-09
Evolution de 2007 à :	2008	2009	2010	2009
# Nombre d'observations	44	47	43	46
Indice Q	<u>0,971</u>	<u>1,029</u>	<u>1,073</u>	<u>0,956</u>
SE(1)	0,045	0,049	0,054	0,051
SE(2)	0,044	0,047	0,052	0,047
Indice composite	1,049	1,026	1,125	0,924
Croissance minimale indiquée	0,429	0,286	0,286	0,286
Croissance maximale indiquée	2	3	4	2
Fourchette de l'ind. Q de l'enquête principale	1,01 à 1,20	1,03 à 1,15	1,07 à 1,21	

A première vue, la nouvelle enquête témoigne d'une baisse de l'optimisme pour 2009 (augmentation des dépôts Indice Q depuis 2007 : 0,956 contre 1,029 pour l'enquête précédente). Il faut toutefois noter la différence qui existe entre les résultats de l'enquête de l'été 2008 portant sur l'ensemble de l'échantillon précédent et ceux portant sur le sous-échantillon présent. Il faut aussi ajouter aux estimations de dépôts résultant de la nouvelle enquête des facteurs positifs de correction aux prévisions de dépôts fondées sur les valeurs de l'indice Q.

Une analyse comparative donne à penser que l'on peut ramener le nombre total estimé de dépôts pour 2009 de 251 742 (groupe aléatoire de l'enquête principale sans ventilation par zone de résidence, en incluant un facteur de correction de deux ans) à une fourchette comprise entre 227 500 et 232 400. On doit reconnaître que toute analyse quantitative fondée sur une enquête de suivi aussi restreinte est sujette à caution en termes statistiques, mais cette estimation suggère que si la crise financière actuelle a des conséquences sur les dépôts futurs, ces dépôts peuvent encore augmenter un peu de 2008 à 2009. Il faut probablement revoir à la baisse les estimations de l'enquête principale du total des dépôts pour 2010 (265 526), mais l'ampleur de cette baisse est incertaine étant donné que l'enquête de suivi n'a recueilli aucune donnée concernant 2010.

Les considérations qui précèdent donnent l'impression que les dépôts en 2009 resteront stables, avec peut-être un redémarrage en 2010. Cependant, on ne peut pas s'attendre à ce que les prévisions quantitatives soient d'une grande précision, même s'agissant de l'enquête principale dans des périodes moins exceptionnelles que celle que l'on connaît actuellement - il est question à la Section 3 d'un taux de précision historique allant jusqu'à 10 % environ d'une année sur l'autre. Cette enquête montre surtout l'avis général des personnes enquêtées sur les dépôts futurs. On ne peut pas facilement trouver un équivalent à ces avis en recourant à des méthodes supposées plus précises, fondées sur des techniques de régression.

Dans les résultats subsidiaires de l'enquête, **l'Annexe VI, Section 12** indique les profils des sociétés ayant répondu à l'enquête en termes de ventilation présumée de l'année de création des entreprises ayant présenté des demandes de dépôts et de nombre d'employés. On constate des différences intéressantes entre les différentes zones. Puis suivent les résultats de l'enquête sur les investissements en R&D, les inventions et l'utilisation du système des brevets, ainsi que des aspects de l'évaluation des droits par les demandeurs. Par un système de pondérations, ces analyses en tirent des conclusions sur la population sous-jacente. Il faut toutefois être très prudent, étant donné la taille relativement restreinte des échantillons sur lesquels les estimations sont parfois fondées.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à la lecture du présent rapport. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur tout ou partie des sujets abordés. Ils nous aideront à affiner notre approche et améliorer les enquêtes futures.

Office européen des brevets, Munich : controlling@epo.org

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs

Depuis 1996, l'Office européen des brevets (OEB) effectue une "Enquête annuelle auprès de ses demandeurs de brevets". Cette enquête a pour objectif principal de prévoir le nombre de dépôts de brevets pour l'année de référence et les deux années suivantes. Les prévisions ainsi obtenues sont l'un des moyens pour l'OEB d'affecter les ressources afin d'assurer un service de haut niveau lors du traitement des dépôts de brevets futurs.

En 2008 a eu lieu la treizième enquête de la série. Les entretiens et la collecte des données ont été assurés par Synovate (anciennement Roland Berger Market Research), ce qui a permis à l'OEB de bénéficier de l'expérience conjointe acquise lors d'enquêtes similaires de 2001 à 2007. Pour la cinquième année consécutive, la société Synovate a aussi été chargée en 2008 de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

Le premier objectif de l'enquête était de faire des prévisions quantitatives des dépôts de brevets auprès de l'OEB et autres offices de brevets en fonction des diverses voies de dépôt et des zones de résidence des demandeurs (CBE², Japon, Etats-Unis, autres). Le deuxième objectif était d'explorer les domaines technologiques sur lesquels portent les demandes de brevets afin de faire des prévisions plus détaillées et d'étudier la relation entre les dépenses de R&D et les demandes de brevets. C'est ce qui a été fait sur la base de 14 clusters joints, répartis en fonction de la catégorie technologique dont relèvent les demandes de brevets et correspondant à la structure qui a présidé à l'organisation par l'OEB de ses divisions de recherche, d'examen et d'opposition. Les 14 catégories ayant plutôt tendance à diluer les résultats de l'enquête, les clusters joints ont été regroupés en 5 "méga clusters" plus pertinents.

1.2 Contenu et structure du présent rapport

Le rapport de cette année a été réorganisé par comparaison avec les rapports antérieurs. Le but principal de cette réorganisation est de déplacer en toute logique les informations les plus importantes vers le début du rapport et de mettre les informations générales et les détails analytiques dans les annexes. On a conservé toutes les rubriques d'informations et de détails des années antérieures.

L'enquête a pour objet d'établir des prévisions à partir des principaux types de dépôts et zones de résidence des demandeurs. Les principaux types de dépôts à l'OEB sont les premiers dépôts et les dépôts ultérieurs, les demandes euro-directes et les demandes PCT dans la phase internationale (PCT-IP), et les demandes PCT entrant dans la phase régionale (Euro-PCT-RP). Dans d'autres offices, il existe des dépôts nationaux et des demandes PCT entrant dans la phase nationale (PCT-NP).

La **Section 1.3** expose les caractéristiques de l'enquête et des groupes d'échantillons de cette année. La **Section 2** présente des résumés du total des dépôts prévus à un haut niveau et les taux de progression pour 2008, 2009 et 2010 sur la base de la méthode de prévision recommandée pour cette année. La **Section 3** présente un résumé des prévisions (pour les demandes euro-directes et PCT-IP) fondé sur deux groupes d'échantillons en utilisant les différentes méthodes de prévision employées pour le présent rapport. Elle met le rapport de cette année en perspective en comparant les résultats avec ceux de toutes les autres enquêtes antérieures depuis 2003. La **Section 4** commence par décrire les méthodologies statistiques employées pour prévoir la progression et donne ensuite les résultats des prévisions (pour les

² Etats parties à la Convention sur le brevet européen (CBE)

demandes euro-directes et PCT-IP) pour les deux groupes d'échantillons avec les scénarios de ventilation utilisés. La **Section 5** porte sur les prévisions de demandes PCT entrant dans la phase de dépôt régionale (Euro-PCT-RP). La partie principale du rapport se termine par des conclusions et des perspectives qui font l'objet de la **Section 6**.

L'**Annexe I, Section 7** présente le rapport complet de méthodologie de l'enquête et le questionnaire de cette année. Il décrit dans le détail les procédures utilisées de validation des données avec les données reçues. L'**Annexe II, Section 8** porte sur les commentaires sur l'enquête communiqués par les participants. L'**Annexe III, Section 9** explique le rassemblement des clusters joints en méga clusters pour prévoir et comptabiliser les données auxiliaires en fonction d'une ventilation en méga clusters. L'**Annexe IV, Section 10** présente les tableaux de prévision complets et détaillés des taux de croissance utilisés pour les prévisions de la **Section 4**. L'**Annexe V, Section 11** donne des prévisions de demandes auprès d'autres offices nationaux de brevets (dépôts nationaux et dépôts PCT en phase nationale). L'**Annexe VI, Section 12** donne des prévisions résumées et un profil des participants à l'enquête fondé sur les caractéristiques économiques des personnes physiques ou institutions ayant répondu à l'enquête. L'**Annexe VII, Section 13** analyse les budgets de R&D et les dépenses de fonctionnement et dépenses en capital des demandeurs. Elle donne des informations sur les indicateurs basés sur ces chiffres. L'**Annexe VIII, Section 14** indique les effets probables de l'évolution des taxes sur le nombre de demandes et l'**Annexe IX, Section 15** présente les effets de deux récentes modifications du système de brevets de l'OEB. L'**Annexe X, Section 16** donne des estimations détaillées des effets de l'évolution de l'activité/inactivité dont on se sert à la **Section 3** pour remédier aux déficiences structurelles de l'enquête empirique. Enfin, l'**Annexe XI, Section 17** donne des indications sur la population et la taille des échantillons de l'enquête 2008.

1.3 L'enquête 2008

L'enquête 2008 a été dans une large mesure conçue comme celles des années précédentes. On a utilisé des échantillons de taille comparable pour le grand groupe et le groupe aléatoire à partir desquels on a sélectionné les demandeurs. L'échantillon séparé du petit groupe de demandeurs qui avait été rajouté à l'enquête de 2007 n'a pas été inclus dans l'enquête de 2008.

Le nombre total de demandeurs concerné est de 2 164³, la majorité des demandeurs du grand groupe figurant aussi dans le groupe aléatoire. L'enquête porte sur les demandeurs correspondant à environ 25 % des demandes auprès de l'OEB (nombres de demandes euro-directes et PCT-IP de l'échantillon aléatoire par rapport à la population, voir **Annexe XI, Section 17**).

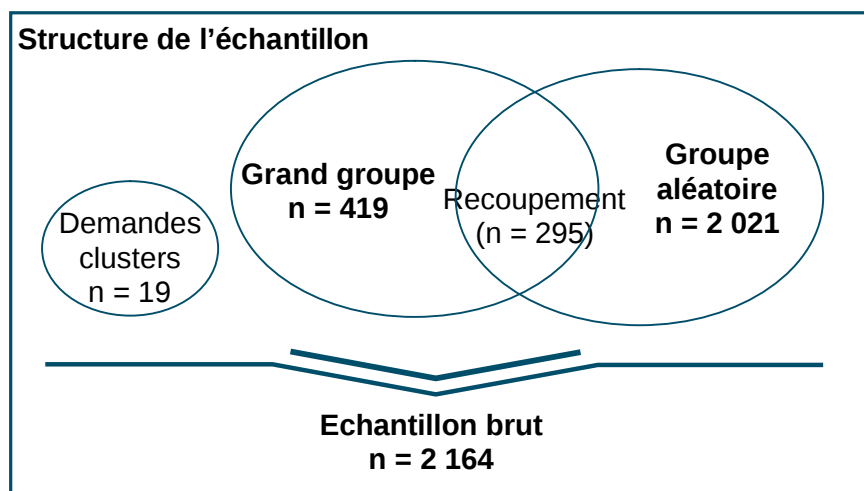
L'enquête a été réalisée par téléphone et par courriel avec des enquêteurs désignés à l'avance. Les questionnaires ont été envoyés à partir de la fin mai 2008 et les interviews ont été terminées à la mi-septembre. Au total, 772 interviews ont été réalisées en 2008.

Dans un premier temps, on a validé les adresses de 2 077 demandeurs. Après avoir éliminé les doublons, c'est-à-dire les adresses identiques à d'autres adresses ou incluses dans une autre adresse, il restait 1 776 adresses. Des contacts ont été établis avec 1 696 demandeurs de brevets. Le taux de réponse global en termes de nombre d'adresses valides est de 37,2 % (772 sur 2 077), soit un taux inférieur à celui de l'enquête précédente de 2007 à groupes comparables, mais avec un nombre absolu de réponses plus élevé.

³ Ce total inclut 19 adresses demandées par les responsables OEB des clusters joints.

L'OEB a fourni deux **échantillons bruts** de demandeurs tirés de la base de données de l'OEB (EPASYS) début 2008.⁴

- "Aléatoire" : cet échantillon inclut 2 021 demandeurs et est conçu pour représenter tous les demandeurs de la population de départ. Il a été obtenu à partir d'un échantillon aléatoire simple des dépôts de demandes, avec pour conséquence une surpondération des demandeurs importants en raison du nombre élevé de leurs dépôts de demandes
- "Grand" : cet échantillon inclut les 419 demandeurs les plus importants et est conçu pour permettre une analyse séparée des intentions de ces demandeurs.



Ces échantillons ont été constitués séparément, mais le grand groupe et le groupe aléatoire se recoupent au niveau de 295 demandeurs importants qui font partie des deux groupes. L'OEB a aussi volontairement ajouté 19 adresses supplémentaires présentant un intérêt particulier. Hors double comptabilisation due au recoupement, l'échantillon brut inclut un total de 2 164 adresses de demandeurs. Ces deux échantillons devraient bien représenter trois régions : l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Les autres pays sont un groupe résiduel constitué de nombreux pays mais, là encore, la méthode d'échantillonnage pour le groupe aléatoire leur confère une représentation suffisamment bonne.

Le questionnaire utilisé pour la collecte des données est à peu près le même que celui de 2007. Il comporte une matrice complète de questions relatives aux dépôts de demandes de brevet et aux attentes en matière de dépôts de demandes de brevet pour les trois prochaines années, c'est-à-dire pour 2008, 2009 et 2010, ventilées entre premiers dépôts et dépôts ultérieurs, non seulement auprès de l'OEB, mais aussi auprès des autres principaux systèmes de brevets existants à travers le monde.⁵ Outre les principales questions concernant la prévision du nombre de dépôts de demandes de brevet, des questions ont été posées afin d'obtenir des informations

⁴ Toutes les données de l'échantillon brut ne prennent en compte que les demandes euro-directes et Euro-PCT en phase régionale (les dépôts PCT-IP n'ont pas été pris en compte pour l'échantillonnage en raison d'un manque de temps).

⁵ Il y avait la possibilité de donner des informations sous forme de taux de croissance plutôt que de chiffres réels. On a autorisé la communication de taux de croissance année par année. En effet, l'expérience passée a montré que les participants à l'enquête éprouvaient des difficultés à calculer les taux de croissance à partir d'une seule année de référence. Toutefois, pour les résultats que nous communiquons dans le rapport, nous avons convenu d'indiquer les taux de croissance sur la base d'une année de référence (en l'occurrence 2007).

sur les dépenses de R&D et les dépôts en fonction de 14 clusters joints (ces clusters étant à peu près équivalents à des secteurs industriels) pertinents pour l'OEB. On a aussi collecté des informations descriptives sur le type et la taille des entreprises en termes de personnes employées et de chiffres d'affaires au niveau mondial et de dépenses de fonctionnement/en capital. L'enquête de cette année inclut des questions nouvelles sur les effets que les récentes modifications des dispositions en matière de délivrance de brevets, le niveau des taxes et les changements intervenus dans ces taxes, ont sur les modalités de dépôt des demandeurs.

Pour plus de détails sur la population de départ, les personnes ciblées par l'enquête, les sujets traités par le questionnaire, la procédure de collecte des données et les statistiques en matière de réponses, on se reportera à l'**Annexe I, Section 7**.

2 Prévisions concernant les futurs dépôts auprès de l'OEB

A partir de la méthode recommandée de prévision exposée à la **Section 3**, l'enquête prévoit, **pour 2008, 226 978 dépôts au total**, avec des intervalles de confiance d'environ 95 % de 219 446 à 234 509, soit un écart de $\pm 3,3$ %. Cette prévision est quasiment conforme à l'estimation actuelle pour 2008 de 227 000. Le pourcentage estimé des dépôts PCT-IP par rapport aux dépôts totaux en 2008 est de 71,8 %, comparé à une valeur réelle de 72,4 %. Pour 2009, la méthode recommandée de prévision fait état de **240 574 dépôts totaux** avec des intervalles de confiance de 95 % situant les dépôts entre **231 547** et **249 601**. Pour 2010, les estimations d'après la méthode recommandée donnent **251 198 dépôts totaux** avec des intervalles de confiance de 95 % situant les dépôts entre **240 746** et **261 649**.

On obtient ces estimations de dépôts en estimant un taux de croissance pour chaque année et en appliquant ce taux au nombre réel de dépôts en 2007. Les taux de croissance estimés sur la base de la méthode de prévision recommandée ressortent à + 2,2 % pour 2008, + 8,3 % pour 2009 et + 13,1 % pour 2010.

On a de nouveau cette année inclus des facteurs de correction des effets de l'activité/inactivité de toute la population des demandeurs. Les principales prévisions de dépôts de demandes sont données avec et sans les effets de l'activité/inactivité estimés. Les facteurs de correction tiennent compte du fait que l'enquête telle qu'elle est conçue ne peut véritablement tenir compte des demandeurs qui se retirent complètement du système ou des nouveaux demandeurs qui se présentent. On se référera à l'**Annexe X, Section 16** pour de plus amples explications.

En appliquant un facteur de correction des effets activité/inactivité pour l'année suivante de + 4 867 dépôts, les **prévisions corrigées concernant les dépôts totaux pour 2008 s'élèvent à 231 845**. Cette estimation dépasse le nombre total de dépôts réels en 2008, mais la valeur réelle s'inscrit sans problème dans l'intervalle de confiance de 95 % des prévisions corrigées. Pour 2009, en appliquant le facteur de correction des effets activité/inactivité sur les deux années à venir de + 11 168, les **prévisions corrigées concernant les dépôts totaux pour 2009 s'élèvent à 251 742**. Pour 2010, après application du facteur de correction des effets activité/inactivité sur les trois années à venir de + 15 328, les **prévisions corrigées concernant les dépôts totaux pour 2010 s'élèvent à 266 526**. Les prévisions incluant les effets de l'activité et de l'inactivité ne sont fondées que sur les données historiques pour l'estimation de ces effets. Par conséquent, pour que ces estimations soient valables, on doit supposer que le processus à l'origine de ces effets reste stable pendant les années sur lesquelles porte la prévision. Etant donné la crise financière mondiale que l'on connaît actuellement, une telle supposition doit être prise avec encore davantage de réserves cette année.

En termes de volatilité et de précision, les résultats de 2008 sont dans l'ensemble assez similaires à ceux de 2007 et des années précédentes (à l'exception de 2006). Toutefois, contrairement aux prévisions de 2007, les prévisions de cette année pour l'année suivante sont nettement plus pessimistes en termes de croissance attendue. On peut aussi observer un certain pessimisme concernant la croissance dans deux ans et dans trois ans, quoique dans une moindre mesure que le laissent apparaître les prévisions de l'année suivante.

A l'instar des années précédentes, les questions relatives aux demandes PCT entrant dans la phase régionale à l'OEB (Euro-PCT-RP) ont également pu être analysées. Pour le grand groupe, les taux de croissance (par rapport à 2007) peuvent être estimés à 4,7 % en 2008, 8,4 % en 2009 et 10,8 % en 2010. Pour le groupe aléatoire, les taux de croissance peuvent être estimés à 5,3 % en 2008, 11,7 % en 2009 et 15,0 % en 2010. Comme dans le cas des demandes européennes directes (Euro-direct) et des demandes PCT dans la phase internationale, les estimations fondées sur le groupe aléatoire sont un peu plus optimistes que celles fondées sur le grand groupe.



Synovate GmbH

Elektrastr. 6
81925 Munich
Allemagne

Téléphone : +49-89-99 600-110
Télécopie : +49-89-99 600-199

Member of Arbeitskreis Deutscher
Markt- und Sozialforschungsinstitute e.V.

www.synovate.com/germany